32 Place Limozin
43170 SAUGUES
Tél : 04 71 74 47 40

contact@lapelerine.com
www.lapelerine.com
Siret : 439 482 233 00020



LE SPÉCIALISTE DE LA RANDONNÉE EN LIBERTÉ

L'ESSENTIEL DES ALPILLES
Sur les traces de Van Gogh

Petit massif calcaire dominant la plaine de la Crau et la Camargue, les Alpilles offrent un environnement naturel exceptionnel, au milieu de paysages somptueux, et abritent une biodiversité remarquable, tant botanique que faunistique. Les Alpilles sont également une terre d'artistes et de patrimoine culturel : c'est le pays des écrivains provençaux Alphonse Daudet et Frédéric Mistral. Avec Saint-Rémy-de-Provence, c'est aussi le lieu qui accueillit Vincent Van Gogh, où il réalisa certains de ses plus grands chefs-d'œuvre, ainsi que l'endroit où le musicien Charles Gounod composa son opéra Mireille. Ce séjour vous amène au cœur d'un territoire riche d'histoire, de culture et de paysages typiquement provençaux.



7 jours - 6 nuits - 5 jours de randonnée.

JOUR 1 : FONTVIEILLE

Arrivée à Fontvieille et installation à l'hôtel pour deux nuits. ***Diner libre.***

JOUR 2 : BOUCLE AUTOUR DE FONTVIEILLE

4h de marche +200m/-200m



Randonnée autour du village de Fontvieille en passant par la Chapelle Saint-Gabriel, petite chapelle du XII^{ème} au charme délicat et à la remarquable façade sculptée. Visite du village du Fontvieille pour découvrir son patrimoine provençal.

JOUR 3 : FONTVIELLE - MAUSSANE LES ALPILLES

5h de marche +200m/-200m



De Fontvieille, vous gagnez Maussane-les-Alpilles en passant par le moulin d'Alphonse Daudet et le château de Montauban, où résida l'auteur des "Lettres de mon Moulin", ainsi que par l'aqueduc et le moulin romain.
Installation à l'hôtel à Maussane pour deux nuits.

JOUR 4 : AUREILLE - MAUSSANE LES ALPILLES

6h de marche +200m/-300m



Petit transfert en bus sur Aureille et ses ruelles tortueuses, ancien relais sur les chemins de transhumance situé au pied des monts des Opies qui dominent les vastes oliveraies des Alpilles. En suivant l'une des variantes du chemin de Saint Jacques de Compostelle, vous passez par l'Oppidum des Caisses de Jean-Jean, classé Monument Historique, puis regagnez à pied votre hôtel à Maussane.

JOUR 5 : LES BAUX DE PROVENCE - SAINT REMY

5h30 de marche +350m/-350m



Traversée des Alpilles jusqu'à Saint Rémy de Provence en passant par le magnifique village fortifié des Baux-de-Provence, perché sur son nid d'aigle rocheux. En empruntant le val de l'Enfer, vous rejoignez les crêtes et leur sublime panorama sur Arles, la vallée du Rhône, le Pays d'Aix, le Luberon et le Mont Ventoux.

Nuit en hôtel 3 à Saint-Rémy-de-Provence avec piscine.*

JOUR 6 : BOUCLE AUTOUR DE SAINT REMY

5h de marche +450m/-450m



Visite du site de Glanum et des Antiques, ancienne cité romaine du I^{er} au III^{ème} siècle, avant de gagner les crêtes au plateau de Caume et le rocher des Deux-Trous. Au retour, découverte du monastère de Saint-Paul-de-Mausole, où Vincent Van Gogh fut interné entre 1889 et 1890. Il y réalisa plus de 150 toiles et dessins, captivé par la lumière et la beauté des paysages provençaux.

JOUR 7 : SAINT REMY DE PROVENCE – FONTVIEILLE

Après le petit-déjeuner, transfert en taxi privatif pour Fontvieille. Fin du séjour.

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain...etc.). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
- Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales …etc.). Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.
- De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral…etc.), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Vous serez alors amenés pendant cette période de séjour à consulter les sites web de la préfecture, qui évalue la veille à 18h, le niveau de risque, et donc le niveau d'accès aux massifs.

› DATES et TARIFS

Départ possible tous les jours du **14/03 au 15/06** et du **15/09 au 16/11** (selon fermeture des massifs).

Basse Saison : du 14/03 au 30/04 et du 01/10 au 16/11/27

Prix par personne (base 2 participants)	:	985€
Prix par personne (base 3-4 participants)	:	940€

Haute Saison : du 01/05 au 15/06 et 15/09 au 30/09/27

Prix par personne (base 2 participants)	:	1065€
Prix par personne (base 3-4 participants)	:	1030€

Supplément chambre individuelle (Sous réserve de disponibilité)	:	+360 €
Supplément 1 seul participant	:	+100 €
Déduction de la demi-pension	:	-255€

NUITS SUPPLÉMENTAIRES :

(Du 14/03 au 30/04 et du 01/10 au 16/11/27)

Nuits supplémentaires à Fontvieille en formule petit-déjeuner :

- Chambre double : 100€/personne
- Chambre individuelle : 150€/personne

Nuits supplémentaires à Saint-Rémy en formule petit-déjeuner :

- Chambre double : 95€/personne
- Chambre individuelle : 135€/personne

(Du 01/05/25 au 15/06 et du 15/09 au 30/09/27)

Nuits supplémentaires à Fontvieille en formule petit-déjeuner :

- Chambre double : 105€/personne
- Chambre individuelle : 165€/personne

Nuits supplémentaires à Saint Rémy en formule petit-déjeuner :

- Chambre double : 120€/personne
- Chambre individuelle : 165€/personne

(Tarifs à titre indicatif, pouvant être réajustés en fonction des disponibilités du moment, et des types de chambre proposés). Nous vous recommandons donc de nous communiquer au plus tôt vos demandes de nuits supplémentaires.

› LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en hôtel 3*
- La demi-pension (sauf J1)
- Le transport des bagages les jours 3 et 5
- Le transfert privé le dernier jour
- Un dossier pour 4 personnes (contenant le topo guide)
- Les traces GPX

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'assurance annulation et/ou assistance
- Le diner J1
- Votre transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Le repas du midi
- Les visites éventuelles : le Moulin de Maussane (8€, le J3), le Glanum (9€, le J6) et Saint Pal de Mausole (9€, le J6)
- Les boissons et dépenses personnelles
- Le transfert en bus de Maussane à Aureille (3€)
- Les frais d'inscription (+15€/personne)
- Les frais d'envoi à l'étranger (+20€/dossier)
- Les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45 €/dossier)

› ACCUEIL / DISPERSION

Rendez-vous le jour 1 à l'hôtel à Fontvieille dans l'après-midi.
Fin du séjour après le transfert privé à Fontvieille dans la matinée du J7.

› NIVEAU



Niveau 2. Pour marcheur motivé, en forme, pratiquant une activité physique variée et régulière. 5 à 6h de marche, avec des dénivelés positifs de 200m à 450m selon les journées.
Difficultés techniques peuvent être liées aux conditions climatiques (chaleur).

› HEBERGEMENTS

Vous êtes hébergés en hôtels 3* à Maussane, Fontvieille et Saint Rémy de Provence.

› RESTAURATION

Les petits-déjeuners sont inclus dans votre séjour. Lorsque les dîners sont inclus, ils sont servis soit à l'hôtel, soit dans un restaurant proche de votre hébergement. La demi-pension est disponible en supplément et vous permet de profiter de repas complets de qualité, composés d'entrée, plat et dessert, élaborés avec soin.

Sauf mention contraire, les pique-niques ne sont pas compris. Si vous souhaitez les préparer vous-mêmes, nous indiquons à chaque étape la présence éventuelle de commerces et services. La plupart des hébergements peuvent également préparer vos pique-niques sur demande. Pensez à les prévenir 48 heures avant votre passage et à convenir avec eux du tarif.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée.
Pensez à bien étiqueter vos bagages avec les étiquettes fournies par nos soins.
Vos bagages seront transportés par vos soins à l'hébergement suivant lors de vos transferts en transport en commun.

Lorsqu'un transfert de bagages est prévu et inclus au programme nous vous demandons de déposer votre bagage à votre départ le matin dans le hall de chaque hébergement en convenant de l'endroit avec la réception. Ils seront acheminés en cours de journée par un transporteur à l'hébergement suivant, au plus tard à 17h. **Ne prévoir qu'un seul bagage par personne n'excédant pas 12kg**. Attention n'y mettez pas d'objets de valeur ni d'objets fragiles.

- **1 sac de voyage par personne** (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- **1 sac à dos de 35-40 litres environ** à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...).

› TRANSFERTS

Les transferts indiqués au programme sont en taxi et en transport en commun : le bus est à votre charge (de Maussane à Aureille 3€). Dans vos documents de voyage,

vous retrouverez toutes les informations pour ces trajets : horaires, où prendre les billets, lieux/arrêts, lignes etc.).

› ACCES

Gare SNCF de Arles

Horaires à consulter auprès de la SNCF https://www.oui.sncf/

Puis, bus jusqu'à Fontvieille, ligne 29 (20 min).

Possibilité de garer sa voiture gratuitement à l'hôtel à Fontvieille pour la semaine.

› DOSSIER DE VOYAGE

Votre topo (dossier de voyage) vous sera envoyé par courrier environ 2 à 3 semaines avant votre départ : il récapitulera les contacts utiles et le détail de votre programme jour par jour, ainsi que les points de rendez-vous et d'accès à vos hébergements. Votre questionnaire de satisfaction y sera aussi présent. Un seul topo est imprimé et envoyé par groupe. Possibilité d'envoi de plusieurs topos (avec supplément). En cas de réservation de dernière minute ou d'adresse à l'étranger, votre topoguide sera envoyé au premier hébergement de votre séjour et vous sera remis à votre arrivée sur place.
Ce séjour inclut des traces GPX que nous vous conseillons d'utiliser afin de faciliter vos randonnées (pour l'utilisation des traces GPX il est important d'avoir un smartphone chargé durant les randonnées).

› LISTE DES AFFAIRES CONSEILLEE

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Une couche légère et respirante
- Une couche chaude
- Une couche imperméable et respirante

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants légers
- Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- 1 surpantalon imperméable et respirant
- 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été. 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- Couverts
- 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc…)
- Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
- Papier toilette
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

- Vos médicaments habituels
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- Pince à épiler (facultatif)
- Petits ciseaux (facultatif)
- Vitamine C (facultatif)
- Pince à échardes (facultatif)
- Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

› INFORMATIONS TOURISTIQUES

HISTOIRE :

27 000 ans av. J.-C. : pendant la Grande Glaciation, des énergumènes couvrent de graffitis une caverne des environs de Cassis. Depuis, la mer a noyé l'entrée de la grotte de Cosquer, invisible sauf aux plongeurs.
600 av. J.-C. : fondation de Massalia (Marseille) par les Phocéens. À son tour, la ville part fonder Nice, Hyères, Antibes et Agde.
124 av. J.-C. : venue défendre une nouvelle fois Marseille, Rome trouve plus commode de rester.
La Provincia (Provence) est née. Elle devient bientôt « une autre Italie » (Pline).
I^{er} siècle av. J.-C. : les Romains affirment leur présence en Provence, construisant villes, ports et voies routières. Arles détrône Marseille.
413 : invasion des Barbares.
535 : La Provence passe sous la coupe des Francs
IX^{ème} siècle : création du premier royaume de Provence.
883 : les Sarrasins transforment le massif des Maures en base militaire.
XIVe siècle : les papes s'installent à Avignon pour 70 ans.
Fin du XIV^{ème} siècle : les pestes, la disette et l'insécurité tuent la moitié des Provençaux.

1482 : la Provence devient française, à l'exception de la Savoie, de Monaco et du comtat venaissin.
XVII^{ème} siècle : Richelieu puis Louis XIV renforcent le pouvoir central. Toulon port de guerre, galères à Marseille... La côte provençale devient pour la « Royale » une base majeure.
1660 : venu châtier un complot, Louis XIV prend Marseille. Le rouleau compresseur de la francisation s'est mis en marche.
1720 : terrible peste qui décime la population. Marseille perd la moitié de ses habitants.
1789 : la province, avec à sa tête Mirabeau, n'est pas la dernière à participer à la Révolution. Avec l'instauration des départements disparaît l'ancienne Provence.
Fin du XVIII^{ème} siècle : avec Honoré Fragonard et Joseph Vernet, la Provence se hisse au pinacle des arts picturaux.
1815 : Napoléon débarque de l'île d'Elbe et emprunte, par Grasse, Digne et Gap, la route qui porte aujourd'hui son nom.
1854 : fondation du félibrige, mouvement régionaliste culturel.
1860 : le comté de Nice et la Savoie sont rattachés à la France, en échange de l'intervention de Napoléon III en faveur de l'unité italienne contre les Autrichiens. L'année suivante, Menton et Roquebrune sont rachetées à la principauté de Monaco.
1942 : les troupes allemandes envahissent la Provence. Le 11 novembre...
1944 : le 28 août, Marseille est libérée.
1947 : Jean Vilar crée le Festival d'Avignon.
1970 : création du parc naturel régional de Camargue.
1974 : première réunion du conseil régional de la nouvelle région PACA (la Corse faisant cavalier seul depuis 1970). 1977 : le Luberon devient à son tour parc naturel régional. Les Marseillais, eux, prennent le métro.
2001 : Marseille est à 3h de Paris en TGV.
2004 : l'épave de l'avion d'Antoine de Saint-Exupéry est enfin retrouvée au large de l'île de Riou, près de Marseille.
2006 : l'« année Cézanne » à Aix-en-Provence commémore le centenaire de la mort du peintre. Également, à Aix, inauguration en octobre du Pavillon noir, somptueux centre chorégraphique dessiné par l'architecte Rudy Ricciotti. 2007 : les Alpilles sont classées Parc naturel régional par décret.
2012 : création du Parc national des Calanques.
2013 : Marseille « Capitale européenne de la culture ».

CULTURE :

LES BAUX DE PROVENCE

Les Baux de Provence, du provençal "Baou", signifiant « rocher élevé », est une place défensive depuis l'antiquité. Dès le 9ème ("Balcium" en 960), la puissante famille des Baux en détient la seigneurie jusqu'en 1426. Les Baux connurent ensuite une histoire mouvementée jusqu'au 18ème. Actuellement, Les Baux, est l'un des sites touristiques les plus visités. Perché sur un plateau à 245m., le village des Baux est situé au cœur des Alpilles. Sa position offre un panorama exceptionnel sur Arles, la Camargue et toutes les Alpilles. C'est un des lieux touristiques les plus fréquentés de France. Le village ne compte pas moins de 22 monuments classées "Monument Historique" : église, château, hôtel de ville, hôpital, chapelles, maisons, portes…

SAINT REMY DE PROVENCE

Le territoire de Saint-Rémy est habité depuis la Préhistoire, en témoignent les gravures rupestres trouvées dans la grotte Otello. Les peintures remontent au Néolithique final et à l'âge du bronze. Le site de Romanin est contemporain de celui de la grotte. Il constitue une station préhistorique sur laquelle se sont installées des populations.

Au premier âge du fer, les habitats préhistoriques continuent d'être habités pour la plupart, notamment au vallon Notre-Dame de Laval. Aux alentours du 6ème siècle av. J.-C., le mont Gaussier se peuple, comme le site de Glanum auquel il s'incorpore. On estime que la ville de Glanon, outre son centre monumental, s'étend jusqu'au mont Gaussier, sur une superficie totale de 40 hectares. À l'entrée du site, de l'autre côté de la route départementale, on aperçoit le cénotaphe des Iulii (souvent appelé à tort mausolée) et l'Arc de triomphe de Glanum, voisin de quelques mètres, qu'on appelle traditionnellement les « Antiques de Saint-Rémy-de-Provence ».

› BIBLIOGRAPHIE

« Provence » Guide LOVELY PLANET 2014
« Provence Côte d'Azur » Guide VACANCES – HACHETTE
« Provence » Guide Bleu HACHETTE 2014
« Provence » Guide Vert MICHELIN
« Provence » Guide du Routard HACHETTE
« Provence, Encyclopédie Bonneton » Edition BONNETON

Lectures :

Tous les romans de Jean Giono, et en particulier :
Colline, Regain et le Hussard sur le toit.

Tous les romans d'Henri Bosco, et en particulier l'Enfant et la Rivière, Le Mas Théotime, L'âne Culotte.

Les lettres de mon moulin d'Alphonse Daudet. Un enchantement pour les petits comme pour les grands.

Les Souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol avec les 2 volumes de La Gloire de mon Père et Le Château de ma mère, ainsi que les 2 tomes de l'Eau de la Colline : Jean de Florette et Manon des Sources, remarquablement mis à l'écran avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart et Gérard Depardieu, dont de très nombreuses scènes ont été tournées dans le Luberon.

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- Préparez-vous et prévoyez
  - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
  - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
  - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
  - Evitez les périodes de haute fréquentation
- Laissez intact ce que vous trouvez
  - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- Respectez la vie sauvage
  - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
  - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- Restez sur les sentiers
  - Utilisez les sentiers aménagés existants
  - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable
  - Favorisez les contenants réutilisables

- Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage

- **Respectez les autres usagers**
  - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
  - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier

› ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. **Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit** pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinité, Master Card Gold, Platinium, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➢➢ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation **avant le départ,** contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81.**

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes…).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.



- Esterel, les sentiers d'ocre et d'Azur
- Les Calanques de Cassis
- Les villages perchés

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied
32 Place Limozin 43170 SAUGUES
Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com